

REGLEMENT DE JEU APPLICATION CASINO DRIVE ET LIVRAISON

ARTICLE 1

La société DISTRIBUTION CASINO France, société par actions simplifiée, au capital de 106 801 329 euros dont le siège social est au 1 Cours Antoine Guichard – 42 008 SAINT-ETIENNE cedex 1 et identifiée sous le numéro 428 268 023 au RCS de Saint-Etienne et la société OLENYDIS, société par actions simplifiées au capital de 37 000€ dont le siège social est au 1 Cours Antoine Guichard 42008 SAINT-ETIENNE cedex 1, identifiée sous le numéro 497 584 946 auprès du registre du Commerce et des Sociétés de St Etienne organisent du 5 avril 2018 au 5 mai 2018 minuit inclus (heures françaises de connexion faisant foi) sur l'application mobile CASINO DRIVE ET LIVRAISON un jeu avec obligation d'achat.

Ce jeu est valable pour toute commande de 70€ minimum via l'application mobile Casino Drive et Livraison dans les magasins Géant Casino et supermarchés Casino proposant un service e-commerce (drive, drive piéton ou livraison) ainsi que dans les drives solos suivants : Aix La Palette, Avrainville Arpajon, Lagny sur Marne, Bastia Furiani, Porto Vecchio et Andrézieux Bouthéon et retirée entre le 16/04/2018 et le 26/05/2018.

ARTICLE 2

Ce jeu avec obligation d'achat est ouvert à toute personne physique majeure à l'exclusion du personnel des sociétés organisatrices et des sociétés ayant participé à l'élaboration du jeu ainsi que des membres de leurs familles (même nom, même adresse) résidant en France métropolitaine Corse comprise.

Pour participer, il suffit de :

- télécharger gratuitement l'application mobile Casino Drive et Livraison depuis les plateformes « Apple Store » et « Google Play Store » sur les terminaux mobiles suivants :
 - iPhone® d'Apple® disposant du système d'exploitation iOS à partir d'iOS 9.3 ;
 - téléphone mobile disposant du système d'exploitation Android® à partir de l'OS 5.0. La version du logiciel de Casino Drive et Livraison peut être mise à jour de temps à autre pour ajouter de nouvelles fonctions et de nouveaux services
- se créer un compte client sur l'application mobile (les données personnelles indispensables à la prise en compte de l'inscription sont signalées par un astérisque) ou utiliser son compte client CasinoDrive.fr ou MesCoursesCasino.fr déjà existant.
- passer une commande via l'application mobile d'un montant minimum de 70 € entre le 16/04/2018 et le 20/05/2018 et la retirer au drive ou en magasin ou se la faire livrer à domicile entre le 16/04/2018 et le 26/05/2018. Voir horaires d'ouverture et de livraison sur l'application Casino Drive et livraison.

La participation au jeu est automatique une fois la commande définitivement finalisée, réglée et retirée ou livrée dans la période du jeu. Si le droit de rétractation est exercé par le client, et engendre l'annulation de la commande ou une commande à moins de 70 €, sa participation au jeu sera alors annulée.

Il ne sera accepté qu'un seul gagnant par foyer (même nom, même adresse, même adresse e-mail).

ARTICLE 3

Toute information personnelle obligatoire pour s'inscrire sur l'application mobile et participer au jeu et communiquée par le Participant au moment de son inscription et dont il apparaîtrait qu'elle serait manifestement incohérente et/ou fantaisiste, ne sera pas prise en compte et entraînera la nullité de la participation du dit participant.

Les emails temporaires (exemples ci-dessous) ne seront pas pris en compte pour la création d'un compte :

@yopmail.com
@jetable.net
@jetable.com
@jetable.org
@spambox.us

Toute fraude ou tentative de fraude entraînera l'élimination immédiate du participant ainsi que la perte de son gain le cas échéant. Les Sociétés organisatrices se réservent le droit de procéder à toutes les vérifications d'identité

et/ou de domiciliation qu'elles jugeront utiles. S'il apparaît qu'un doute existe sur l'identité du gagnant ou sur son droit de participer au Jeu, les Sociétés Organisatrices se réservent la possibilité de demander toutes pièces justificatives permettant d'éluider ce doute. A défaut de pouvoir produire de tels justificatifs, le gagnant sera éliminé et un nouveau gagnant sera tiré au sort parmi les autres participations.

Les participants autorisent toutes vérifications concernant leur identité et leur domicile. Toute indication d'identité ou d'adresses erronées entraîne l'élimination de la participation. Tout participant et associés ayant utilisé son ordinateur pour s'inscrire sous des identités multiples (notamment par l'utilisation d'un script ou de la force brute) sera disqualifié et toute récompense annulée.

ARTICLE 4

Sont mis en jeu trois smartphone (Samsung J3) d'une valeur unitaire de 219 € soit un total de 657 € de dotations.

Les lots ne seront pas échangés, ni contre un autre lot, ni en numéraire. Si les circonstances l'exigent, les sociétés organisatrices se réservent le droit de modifier la nature du lot et de le remplacer par un lot de valeur équivalent.

ARTICLE 5

Le tirage au sort aura lieu au plus tard le 8 juin 2018 parmi l'ensemble des commandes éligibles passées sur l'application mobile Casino Drive entre le 16/04/2018 et le 20/05/2018 et retirées au drive ou en magasin ou livrées à domicile entre le 16/04/2018 et le 26/05/2018. Voir horaires d'ouverture et de livraison sur l'application Casino Drive et livraison.

ARTICLE 6

Les gagnants seront informés dans les 30 jours suivants le tirage au sort par email à l'adresse indiquée dans son compte client Casino Drive et Livraison (le participant est tenu de veiller à la bonne gestion de son compte d'adresse email).

Les modalités de remise du lot seront spécifiées dans cet email. Il appartiendra ensuite aux gagnants de suivre les modalités de remise du lot, indiquées dans l'email annonçant sa qualité de gagnant, dans les 15 jours suivants l'envoi de cet email. La société organisatrice se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude des renseignements donnés lors de l'inscription avant de remettre le lot aux gagnants.

Le lot ne sera ni échangeable, ni remboursable en tout ou partie et ne peut être cédé à des tiers.

A défaut de réaction du gagnant dans les 15 jours suivants l'envoi du mail lui annonçant qu'il est gagnant, le lot sera considéré comme définitivement perdu pour lui et redeviendra la propriété de la société organisatrice qui pourra en disposer librement.

ARTICLE 7

Sauf opposition express de leur part, les sociétés organisatrices se réservent le droit d'utiliser les photos et nom des gagnants dans le cadre de l'opération, notamment afin de les publier dans la presse sans que cela ne leur ouvre droit à une contrepartie autre que le lot gagné. Pour manifester leur opposition à cette utilisation, les gagnants devront écrire à l'adresse ci-dessous : newsacd@groupe-casino.fr.

ARTICLE 8

Les sociétés organisatrices se réservent le droit d'annuler, d'écourter, de prolonger, de différer le jeu ou d'en modifier les conditions si les circonstances l'exigent. Leur responsabilité ne serait être engagée de ce fait.

Les informations relatives à la suppression ou la modification du jeu seront affichées sur l'application mobile Casino Drive et Livraison ou les sites CasinoDrive.fr et MesCoursesCasino.fr.

ARTICLE 9

Les Sociétés organisatrices ne sauraient être tenues responsables d'une quelconque mauvaise utilisation des informations, compte tenu des caractéristiques du réseau Internet.

Les sociétés organisatrices dégagent toute responsabilité en cas de défaillance technique, anomalie, matérielle et logicielle de quelque nature (virus...) occasionnée sur le système du participant, son équipement informatique et

aux données qui y sont stockées et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle ou commerciale.

ARTICLE 10

Les sociétés organisatrices rappellent aux participants les caractéristiques et les limites du réseau Internet et déclinent toute responsabilité liée aux conséquences de la connexion des participants à ce réseau via le site.

Plus particulièrement, les sociétés organisatrices ne sauraient être tenues responsables de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.

Les sociétés organisatrices ne sauraient davantage être tenues responsables au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter au site ou à y jouer du fait de tout défaut technique ou de problème lié notamment à l'encombrement du réseau.

ARTICLE 11

La participation au jeu implique la pleine et entière acceptation de ce règlement.

Aucun frais de participation au jeu ne sera remboursé.

Le règlement des opérations est disponible sur l'application mobile Casino Drive et livraison ou sur les sites CasinoDrive.fr et MesCoursesCasino.fr et / ou adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande en écrivant à Groupe Casino – Service Digital 1, Cours Antoine Guichard – CS 50306 42008 SAINT-ETIENNE Cedex 1. Les frais d'affranchissement postal seront remboursés sur simple demande sur la base du tarif lent en vigueur.

ARTICLE 13

Les données personnelles recueillies dans le cadre de cette opération sont indispensables à la prise en compte de votre participation et feront l'objet d'un traitement informatisé destiné aux sociétés DISTRIBUTION CASINO France et OLENYDIS ainsi qu'à leurs prestataires pour la gestion du jeu. Conformément aux dispositions de la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations le concernant qu'il peut exercer sur simple demande à l'adresse suivante, Groupe Casino – Service Digital Cours Antoine Guichard – CS 50306 42008 SAINT-ETIENNE Cedex 1.

Les personnes qui exerceront le droit de radiation des données les concernant avant la fin du jeu seront réputées renoncer à leur participation.